Décision 02-D-54 du 04 septembre 2002

relative à une saisine de la SAS Congrès Salons évènementiels (CSE) à l'encontre des sociétés Havas et Exposium

Posted on: 23 septembre 2002 | Secteur(s) :

PROFESSIONS RÉGLEMENTÉES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine	SAS Congrès Salons évènementiels (CSE)
Dispositif(s)	Rejet
Entreprise(s) concernée(s)	Exposium, Havas

Lire

le texte intégral de la décision
27.73 Ko